Compte-rendu du 12ème comité de quartier du Haut Livron

25 septembre 2024 - Salle Jean Despert

(Notes prises par Laurence Laurent et Jannie Reitz)

La séance est ouverte à 18h30

Présents : Philippe Chave, Michèle Bayle, Rudy Bensoussan, Patrick Bernard, Aurélie Delpont, Gisèle Menut, Bernard Piquet, Ghislaine Fraud Chevalier, Anne Gruel, Matthias Heim, Sylvie Garde, Joseph Pion, Jannie Reitz, Laurence Laurent, Chantal Ferroussier, Roger Nury, Olivier Cuntigh, Anne-Marie Fleury, Magali François, Guillaume Garel et Liliane Planton dont cinq nouveaux venus.

Excusé : Jean-Louis Perchet

1 - Courir Livron Loisirs (CLL) Corrida

Aurélie Delpont, membre actif de l'association, rappelle que la circulation sera interdite dans le Haut-Livron, le **14 décembre de 15h45 à 20h,** pour la course à pied Corrida (déguisée au choix), organisée par la CLL, en 2023 environ 100 personnes.
Par contre, la place du Planas sera condamnée et interdite au stationnement de 12h à 22h. La rue Courte et rue des Potiers interdites au stationnement des véhicules de 14h à 20h30.
Ces espaces seront réservés à la course et aux divers stands.
Le 1er départ des enfants aura lieu à 16h au Planas, le 2ème pour les adultes à 18h, fin de la course pour 21h.
Il s'agit d'une course festive (musique, illuminations et buvette), dont le circuit de 1,6 km va se dérouler du Planas, rue des Jardins, le Belvédère, le cimetière à la rue des Fauries.
Aurélie Delpont en appelle à la compréhension des habitants pour l'éventuel désagrément causé par l'empêchement de circuler.

2 - Questions posées au précédent comité :

Philippe Chave précise répondre maintenant aux questions qui ont été posées lors du dernier Comité de juin 2024

Tiers-Lieu rue de l'Hôpital

Une étude sera prochainement menée pour déterminer si ce projet de lieu d'échange : culture, expositions, ateliers, activités diverses… correspond bien aux souhaits/besoins des habitants. Dans le cadre de « villages vivants », l'Etat subventionnera 80 % du coût de l'opération.
La Mairie a acheté ce bâtiment 90.000 € financé par un prêt accordé par la CCVD, remboursé à ce jour, par 3 annuités de 30.000 €.
Si l'étude démontrait que ce projet ne peut être « viable », la Mairie pourrait décider de se séparer du bâtiment.

Jeux Vieux Marché

Des habitants ont signalé lors du dernier Comité, que les jeux n'étaient pas adaptés pour des jeunes enfants malgré le panneau indiquant la tranche d'âge de 1 à 12 ans. Les services techniques, informés du problème, précisent que les jeux correspondent à la tranche de 5 à 12 ans.
Que faire ? Acheter des jeux aux normes pour 1 à 12 ans pour remplacer les actuels, ou laisser ces derniers en modifiant le panneau ? Cette dernière solution serait la moins onéreuse.
La pose de bancs et tables à proximité de l'aire de jeu place du Vieux Marché est prévue au BP 2025.

Problème Urbanisme 57 rue J. Boyer

Suite à l'avis de l'ABF, le propriétaire disposait d'un délai, jusqu'au 11 juillet de cette année, pour modifier portes et fenêtres. A ce jour, aucune modification n'a été réalisée. De ce fait, la Mairie a adressé le 20/09/24 un procès-verbal à la Gendarmerie pour faire suivre au Procureur de la République.

Place du Barry

Deux potelets seront enlevés en octobre pour gagner 1 à 2 places de stationnement. Le panneau mentionnant le marché du dimanche sera également enlevé.

Place de l'ancienne Eglise

Un potelet, sous le porche, sera réparé en octobre.
La pose d'un grillage rigide est prévue en novembre 2024 pour simplifier l'accès au composteur, gêné par les véhicules garés trop prés.
Une barrière en fer forgé sera posée sur la première marche pour éviter le stationnement des voitures sur les marches.
Deux luminaires seront supprimés sur la place.

Arceaux vélos

L'ABF a accepté l'anneau sur le puits servant d'attache pour vélos. Deux arceaux seront installés en fin d'année au Planas, au Vieux Marché et à la place de l'ancienne Eglise.
Il serait utile d'en poser un près de la salle de réunion Jean Despert.

Limitation de vitesse et sécurité

Deux panneaux de limitation à 30 km seront déplacés.
Une zone partagée à 20 km est en projet. Une étude sera réalisée, le choix d'un bureau d'études est à faire en fin d'année.
Une personne demande à disposer de l'arrêté du panneau d'interdiction SAUF RIVERAINS. Philippe Chave s'engage à le fournir, il sera annexé au CR.
Un échange intervient alors sur les problèmes de sécurité. Il en ressort l'intérêt de créer une commission de sécurité routière avec les services techniques, les élus référents et quelques habitants (maximum 12 personnes).
Est-il possible d'installer des dos d'âne ou un grand panneau indiquant la présence d'enfants avec limitation de vitesse à 20 km, à voir avec l'ABF ?

3 - Square place de la Révolution

Problème soulevé : l'entretien du square Bernard place de la Révolution n'a pas été réalisé, même après la promesse des services techniques suite aux appels téléphoniques de Mme François, la taille des oliviers a finalement été faite par son compagnon M. Garel. Les poubelles (mobilier urbain) ne sont pas vidées régulièrement et de ce fait débordent souvent.
Mme François a participé au trappage des chats, pour une campagne de stérilisation, ce qui explique qu'ils sont moins nombreux. Du fait de cette stérilisation lancée par la mairie, les chats appartiennent à cette dernière. Si un chat a besoin de soins, il convient d'appeler la mairie.
Mme François nourrit les chats avec l'aide d'une autre habitante.

4 - Divers

- Le sentier des Pitrous est entretenu au nord mais pas au sud, pour rejoindre le sentier qui longe le cimetière en direction de la Tour du Diable. La question sera posée aux ST.
- La demande le marquage des places de parking sur les différentes places du Haut-Livron soit avec des butées bois, traçage peinture, etc. en fonction du matériau au sol a pris du retard. Les ST vont demander un devis d'entreprise pour un marquage, reprise à l'existant, et on l'intègre dans le plan de charge de l'entreprise. Attention, l'entreprise a du retard sur le marquage au sol. Des butées bois ne sont pas recommandées car cela risque de générer des problèmes d'accessibilité (trébucher) + coûts de mise en œuvre et de maintenance élevés.

- Remarque d'une personne : le marquage piétons est à rafraîchir rue Van Gogh.
- Suggestion de Matthias Heim : Possibilité de création d'un théâtre de verdure au fond de la Place du Vieux Marché ?
- Pour ceux qui sont intéressés par le fleurissement, voici l'adresse mail des Buttineries : buttineries@gmail.com
- Un article énonçant les règles d'urbanisme destinées aux habitants sera publié dans le magazine municipal de décembre 2024 puis un rappel sera fait tous les 6 mois.
- Problème toujours d'actualité : les pigeons au croisement de la rue des Grottes et rue des Jardins, les fientes sont un fléau pour les riverains. Philippe Chave dit que les Services Techniques vont intervenir pour nettoyer (fiche travaux faite).

La séance est levée à 21 heures.

Prochaine réunion le mercredi 05 février 2025 à 18h30, salle Jean Despert,
Merci de votre participation !

Si vous le souhaitez, vous pouvez amener quelque chose à grignoter, salé ou sucré pour un moment de convivialité à l'issue de la réunion, **la mairie fournit les boissons.**